



Bruxelles, le 7 juin 2021,

Objet : Protocole de reprise de  
l'Aïkido à partir du 09/06/2021

Comme vous le savez peut-être, l'Adeps a publié un nouveau protocole pour les activités sportives nous permettant d'envisager la reprise de l'Aïkido à partir du 9 juin.

Cette réjouissante nouvelle s'accompagne cependant de quelques contraintes ; ces mesures, bien que strictes, seront nécessaires pour que l'on puisse continuer à pratiquer le plus longuement possible.

Nous comptons évidemment sur vous pour continuer à être très prudent.

Il est attendu de chaque dojo de désigner un coordinateur COVID. Son rôle sera de veiller :

- À l'aération constante du dojo ;
- Au nettoyage et à la désinfection régulière de tout le matériel et les surfaces ;
- À la mise à disposition de gel hydroalcoolique ;
- Au respect des distanciations sociales (1m50) et du sens de circulation ;
- À l'identification des personnes présentes ainsi qu'au respect de leur vie privée ;
- Au port du masque en dehors du tatami ;
- À ce que les vestiaires restent inaccessibles (il faudra donc arriver et repartir en keikogi) ;
- À la fermeture des portes à 23h30 au plus tard ;
- Au respect des règles HORECA s'il y a une buvette.

Concernant les cours :

À l'heure actuelle, jusqu'à 12 ans compris, les entraînements restent autorisés sans restriction.

À partir de 13 ans :

- Les cours d'armes sont autorisés ;
- Les cours comprenant le travail à mains nues sont autorisés avec désinfection régulière des mains ;
- La distance de 1,5m entre duos de pratiquants doit être respectée ;
- Chaque pratiquant requiert 10m<sup>2</sup> de surface ;
- La taille du groupe ne peut pas dépasser 50 personnes en intérieur.

Ces deux derniers points limitent donc malheureusement la reprise en fonction de la dimension de chaque dojo.

Il va de soi que vos membres, qui ne peuvent pratiquer que s'ils sont en ordre de licence, soient mis au courant de ces règles.

Point d'attention : de nombreux élèves n'ont plus pratiqué aucun sport depuis plusieurs mois, nous vous recommandons donc de ne pas brûler les étapes de la reprise, ce pour éviter de malheureuses blessures.

Souhaitant que votre reprise puisse se faire dans les meilleures dispositions possibles, nous sommes présents pour répondre à vos éventuelles questions.

Nous vous souhaitons une magnifique reprise en toute sécurité.

Le Conseil d'administration